

Assistance

J'ai des soupçons

de maltraitance.

J'observe une situation inquiétante.

Un mineur vient se confier à moi.

1 J'accueille sa parole

2 Je recense les faits

Je ne cherche pas à enquêter

Je ne suis pas là pour évaluer la situation

Je ne peux pas juger de la prescription ou non des faits.

3 J'informe le chef d'établissement

4 Je maintiens un climat de confiance avec le mineur dans la durée

5 Si besoin nous transmettons, avec le chef d'établissement, nos doutes à des professionnels :



Allo Enfance en danger 24/24

Des professionnels recueilleront un descriptif des faits et vous conseilleront sur la conduite à tenir



La CRIP des Hauts-de-Seine

0800 00 92 92 - Lun à Ven 9h-13h et 14h-17h30

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes conseille les professionnels et les particuliers qui s'interrogent sur la situation d'un mineur

Assistance

J'ai connaissance de mauvais traitements

Informers la justice est une obligation légale.



J'ai connaissance d'un danger ou risque de danger (santé, sécurité, moralité, éducation) ou d'informations préoccupantes :

➤ Avec le chef d'établissement nous informons le service TIPPV - CRIP des Hauts-de-Seine en remplissant le formulaire "IP"

www.ddec92.fr/bientraitance



J'ai connaissance d'un danger grave ou imminent :

➤ Avec le chef d'établissement, nous signalons auprès du parquet en remplissant le formulaire "signalement"

www.ddec92.fr/bientraitance



Je ne reste jamais seul avec une situation ou un doute



Fiche "réflexe"

Enseignant, éducateur, bénévole ou salarié

Adoptez les bons réflexes !

UNE ATTITUDE EDUCATIVE JUSTE ET RESPONSABLE



INFORMATION PREVENTION VIGILANCE ASSISTANCE

Information

Des repères simples



Jamais seul avec un élève,
toujours visible !



Jamais d'invitation non
validée par l'établissement



Aucun lien sur les réseaux
sociaux personnels



Ni familier, ni humiliant,
toujours respectueux



Ni dominateur, ni indifférent,
toujours attentif



Jamais sous influence
(drogue, alcool)



Ni cadeau à un élève, ni
contacts physiques :
toujours la juste distance



J'ai fait la e-formation



Tout ce que je fais ou dis doit pouvoir
être **vu ou entendu par mes collègues**
sans que cela nous mette mal à l'aise.

Je pose un regard attentif sur chacun,
**je partage mes observations et mes
doutes** avec les autres enseignants
ou éducateurs concernés et avec le
Chef d'établissement.

Lorsqu'un élève me confie quelque
chose, ou que je suis témoin de signaux
d'alerte, **la protection de cet élève
devient une priorité.**

Si je remarque que **l'un de mes
collègues ou une personne de
l'établissement ne respecte pas un de
ces repères simples**, je l'alerte avec
bienveillance et, si nécessaire, j'en
informe le Chef d'établissement.

J'ai validé la e-formation "Protéger
l'enfance - Juste attitude éducative".
Dans le cas contraire, je m'adresse au
Chef d'établissement.

Vigilance

**Les signaux faibles qui doivent
m'alerter** si je les remarque
chez un élève



Isolement ou agressivité



Méfiance, peur des adultes



Refus net de suivre les consignes



Sexualisation excessive :

- Utilisation d'un vocabulaire
provocant
- Comportements déplacés
(exhibitionisme, voyeurisme...)
- Intérêt pour la pornographie



Tristesse, désintérêt pour tout



Recours fréquents à l'infirmerie



Auto-mutilation



**Changements brutaux de
comportement**



Baisse des résultats scolaires



Hyper agitation, mise en danger